RAPPORT DE VÉRIFICATION

SOCOTEC

SNA - PROSPERI
366 BD DU MERCANTOUR
06200 NICE

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emplacement	Nb Obs	Non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée
Appareil de levage	Portique de manutention de bennes amovibles	GUIMA	EG-767-DW // ZB0369 (S3005)	Parc SNA	0		

Adresse d'intervention :
SNA - PROSPERI
366 BD DU MERCANTOUR
06200 NICE

Mission réalisée le 12/05/25

Date de vérification précédente : 07/11/24
Périodicite : 6 mois / Prochaine vérification : 11/25

Références SOCOTEC :
N° du rapport : 098Q0/25/3591
Date du rapport : 26/05/2025
N° d'affaire : 1511098Q0000032/362000
Désignation : 06 - NICE - SNA PROSPERI-Vérification générale périodique d'appa
N° intervention : 098Q0250500000000746
Aucune observation

Références Client :

2.1.3.0 - EDT532073
Agence Équipements Côte d'Azur
SOCOTEC EQUIPEMENTS - 1681 Route des Dolines - 06560 VALBONNE
Tél. : (+33)4.92.96.85.30
Email : clients.eqts.mediterranee@socotec.com
SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS Versailles
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M MONGE Florian
Nombre de pages : 4

cofrac INSPECTION
Accréditation SOCOTEC Equipements
n°3-1593
Liste des implantations et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

MODALITES DE LA VERIFICATION

Accompagnateur : M. BRUSSON

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles :
- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- par des essais en charge pour les appareils de levage.

La liste des points de vérification figure en annexe du présent rapport.

VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Portique de manutention de bennes amovibles
Constructeur / Marque	GUIMA
Type	M12T
Numéro de série	011024926
N° immatriculation véhicule	EG-767-DW
N° ou repère client	ZB0369 (S3005)
Année de fabrication	2001
Marquage	CE

2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Configuration	Avec stabilisateurs
Equipement de préhension ou de support de charge	Chaînes avec crochets avec linguet de sécurité
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	7000 kg

3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Autre(s) dispositif(s) de sécurité	Avertisseur sonore de stabilisateurs sortis

4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mises à dispositions présentes
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Parc SNA

5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	Benne chargée
Configuration(s) des essais en charge (masse, portée, angle, mouflage, stabilisateurs,...)	Benne chargée

6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.

ANNEXE 1 : Liste des points de vérification des équipements de travail (EdT)

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie permettent de répondre aux exigences réglementaires prises en référence et rappelées pour chaque équipement dans le chapitre « Conditions particulières de vérification ».
La vérification a porté sur l'état de conservation et de fonctionnement des points suivants (1), dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs dont il est pourvu lors de la vérification.
Pour les appareils de levage, elle comporte des essais en charge dans la mesure où les conditions nécessaires de réalisation de ces essais sont réunies.
La vérification n'a pas porté sur l'état de conformité des équipements de travail.

Appareils de levage

Accès installés à demeure
• Accès au(x) poste(s) de conduite
• Accès au(x) support(s) de l'appareil
• Autres accès pour entretien, vérification
Chemin de roulement - Supports
• Voie de roulement, rails
• Poteaux, corbeaux, potence, ancrages, fixations
• Assise, scellement, appuis
• Butoirs, amortisseurs
• Ancrages, amarrage, haubanage
• Mise à la terre de la voie
Châssis - Ossature - Structure - Porteur
• Assemblages, liaisons, fixations
• Châssis - Porteur - Ossature – Structure – Poteaux/mâts
• Mât(s), flèche, contre flèche
• Plaques de dérive
• Organes de roulement (pneumatiques, chenilles, galets ...)
• Chasse-objets ou dispositif équivalent
• Stabilisateurs et leurs dispositifs de maintien
• Lests ou contrepoids
Mécanismes
• Groupes motoréducteurs
• Treuil
• Systèmes vis/écrou
• Systèmes pignon-crémaillère/couronne/chaîne
• Système à ciseau(x)
• Autres organes de transmission et d'accouplements
• Freins des mouvements concourant au levage
• Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation
• Autres freins (2)
• Organes mobiles de transmission et leurs protections
• Mécanisme de réglage d'assiette
Suspentes - Tambours - Poulies
• Câbles – Chaînes – Sangles
• Attaches – Points fixes – Boîte à coin
• Tambours – Poulies – Tourteaux
Dispositifs de préhension et support de charge
• Moufle – Crochet – Linguet de sécurité
• Fourche – Godet – Pince – Eperon – Potence - Grappin
• Electroaimant, préhension par le vide (ventouses, ...)
• Dispositif lié à la défaillance d'énergie
• Support de charge
• Habitacle, panier, nacelle
• Autres dispositifs de préhension
Equipement électrique
• Enveloppes (coffrets, armoires, boîtiers, ...)
• Equipements électriques
• Liaisons et raccordements
• Interconnexion des masses métalliques

Equipement hydraulique
• Equipements hydrauliques
• Liaisons et raccordements
• Niveaux - Pression
• Filtres
Equipement pneumatique
• Equipements pneumatiques
• Liaisons et raccordements
• Pression
• Filtres - Echappements
Equipement thermique
• Moteur
• Réservoir de carburant – Bouteille de gaz
• Protection des éléments mobiles du moteur
• Protection contre les brûlures (échappement, ...)
Poste(s) de conduite
• Implantation
• Constitution, fixations, plancher
• Protection contre les chutes de hauteur
• Protection du conducteur (protège tête, toit, FOPS, ROPS, ...)
• Protection contre les risques mécaniques
• Plate-forme rabattable
• Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...)
• Extincteur en cabine ou sur l'appareil
• Siège et ceinture de sécurité
• Chauffage - Éclairage
• Condamnation d'accès (clé, code)
Organes de service
• Organe de mise en marche
• Organe(s) d'arrêt général / au poste de travail / d'urgence
• Organe de commande à action maintenue
• Dispositif limitant l'utilisation aux personnes habilitées
• Poste de dépannage ou de sauvetage
• Commandes à distance
• Autres organes de service (boutons poussoirs, ...)
Dispositifs d'alerte et de signalisation
• Dispositifs de signalisation (voyants, afficheurs, ...)
• Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, ...)
Affichage et consignes
• Affichage de la charge maximale utile (CMU)
• Tableau des charges - Abaques
• Avertissements - Consignes
Dispositifs de sécurité
• Se reporter aux dispositifs listés pour chaque appareil (2)
Gestion des sources d'énergies
• Dispositifs de séparation / dissipation
Eclairage incorporé à l'appareil
• Eclairage de la zone de travail et/ou de circulation routière

(1) La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification
(2) La nature de ces organes et dispositifs spécifiques est indiquée dans le descriptif de chaque équipement de travail vérifié.